



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1) IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

### Identification du produit:

**Nom du Produit:** EZ STRIP™ GRAFFITI REMOVER  
**Date de Révision:** mar 29, 2018 **Date d'Impression:** mar 29, 2018  
**Version:** 1.0 **Remplace Date:** N.A.  
**Nom du fabricant:** EZ Strip Canada Inc  
**Adresse:** 3258 Marentette Avenue, Windsor, On, N8X 4G4, CA  
**Numéro d'urgence:** +(800) 435-2511  
**Numéro de téléphone:** +(800) 435-2511  
**Fax:**  
**Utilisations recommandées:** Dissolvant tout usage

## SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Irritation oculaire - Catégorie 2B

### Pictogrammes

Aucun

### Mention d'avertissement

Attention

### Mentions de danger - Santé

Provoque une irritation des yeux

### Mentions de dangers - Physiques

Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation.

### Conseils de prudence - Général

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation.

### Conseils de prudence - Prévention

Se laver soigneusement après manipulation.

### Conseils de prudence - Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

### Conseils de prudence - Stockage

Aucun conseil de prudence disponible.

### Conseils de prudence - Élimination

Aucun conseil de prudence disponible.

### Dangers physiques et pour la santé non classifiés ailleurs (DNCA)

Aucun.

---

## SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

---

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0001119-40-0	Glutarate de diméthyle	10% - 30%
0000106-65-0	Succinate de diméthyle	3% - 7%
0000078-40-0	Phosphate de triéthyle	3% - 7%
0000627-93-0	Adipate de diméthyle	1% - 5%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité ou est due à une variation de lot.

---

## SECTION 4) PREMIERS SOINS

---

### Inhalation

Transporter la personne à l'air frais.

### Contact avec la peau

Rincer la peau à l'eau/sous la douche et un savon doux pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé.

### Contact avec les yeux

Rincer délicatement les yeux sous avec un faible jet d'eau tiède pour au moins 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils/des soins médicaux.

### Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou en convulsion.

### Symptômes et effets les plus importants avec manifestation aiguës et différés

Des problèmes cutanés préexistants peuvent être aggravés par un contact prolongé ou répété.

### Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

---

## SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIES

---

### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour l'incendie environnant.

### Agents extincteurs inappropriés

Aucune donnée disponible.

### Risques spécifiques en cas d'incendies

Aucune donnée disponible.

### Procédure de lutte contre l'incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès aux personnes non autorisées. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

### Mesures de protections spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

---

## SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

---

### Procédure d'urgence

Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé.

### Équipement recommandé

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

### Précautions individuelles

Éviter le contact avec les yeux.

### Précautions environnementales

Arrêtez le déversement / la libération si cela peut être fait en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

### Méthodes et matériel pour confinement et nettoyage

Contenir et recueillir les matières déversées avec un matériel absorbant non-combustible et mettre dans un récipient pour l'élimination conformément à la réglementation locale.

---

## SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

---

### Générale

Laver les mains après l'utilisations. Ne pas en recevoir dans les yeux. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

### Exigences de ventilation

Aucune ventilation particulière requise.

### Exigences de la Salle de Stockage

Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

---

## SECTION 8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Protection des yeux

Des lunettes de sécurité sont recommandées lorsqu'il y a risque d'éclaboussures.

### Protection de la peau

Des gants de protection sont recommandés pour une utilisation prolongée.

### Protection respiratoire

Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une ventilation peut être nécessaire.

### Les contrôles d'ingénieries appropriés

Ventilation générale Douches. Stations de lavage des yeux.

Nom de la composante chimique	ACGIHtmg	ACGIHtpm	ACGIHsmg	ACGIHsppm	ACGIH_carcinogen	ACGIH_Notations - ACGIH_Notations	ACGIH_TLV_Basis	CAN_ONtmg	CAN_ONtpm	CAN_ONsmg	CAN_ONsppm	OSHAtmg

Nom de la composante chimique	OSHAtpm	OSHAsmg	OSHAspm	OSHACarcinogen - OSHA Carcinogen	OSHA_SkinDesignation	OSHA_Tables_Z1_Z2_Z3

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants susceptibles d'avoir des valeurs réglementaires ACGIHtmg, ACGIH\_carcinogen, ACGIH\_Notations - ACGIH\_Notations, ACGIH\_TLV\_Basis, si elles sont présentes à moins de 1%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

## SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

### Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	8.579 lb/gal
Gravité spécifique	1.03
% Solides par poids	3.75000%
% COV	30.15000%

---

Apparence	Liquide blanc légèrement visqueux
Seuil de l'odeur	N/A
Description de l'odeur	Amande
pH	7
Solubilité dans l'eau	Soluble
Inflammabilité	N/A
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	>93.3°C
Viscosité	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition bas	101°C/214°F
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de décomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient de partage: eau/pétrole	N/A

---

## SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### Stabilité

Stable dans des conditions normales.

### Conditions à éviter

Ne pas laisser geler.

### Risque de réactions dangereuses

Ne se produira pas.

### Matériels incompatibles

Agents oxydants. Acides.

### Produits de décomposition dangereuse

Oxydes de carbone.

---

## SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

---

**Route probable d'exposition**

Ingestion, l'absorption de la peau, contact avec les yeux.

**Danger d'Aspiration**

Aucune donnée disponible

**Cancérogénicité**

Aucune donnée disponible

**Cellules germinales mutagènes**

Aucune donnée disponible

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune donnée disponible

**Sensibilisation des voies respiratoires et de la peau**

Aucune donnée disponible

**Dommmages/Irritation sérieuses aux Yeux**

Provoque une irritation des yeux

**Corrosion/irritation de la peau**

Aucune donnée disponible

**Toxicités pour certains organes cibles- Exposition à répétition**

Aucune donnée disponible

**Toxicités pour certains organes cibles- Exposition unique**

Aucune donnée disponible

**Toxicité aiguë**

Aucune donnée disponible

---

**SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

---

**Toxicité**

Aucune donnée disponible

**Persistance et biodégradabilité**

Aucune donnée disponible.

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans l'environnement**

Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables**

Aucune donnée disponible.

---

**SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

---

**Instructions relatives à l'élimination des résidus**

La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

---

## SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

### Information du U.S DOT

Numéro ONU: Non réglementé  
Nom d'expédition: N/A  
Classe de danger: N/A  
Groupe d'emballage: N/A  
Substance dangereuse (RQ): Aucunes données disponibles.  
Toxique - Danger d'Inhalation: Aucunes données disponibles.  
Polluant marin: Aucunes données disponibles.  
Note/Disposition spéciale: Aucunes données disponibles.

### Information TMD Canadien

Numéro ONU: Non réglementé  
Nom d'expédition: N/A  
Classe de danger: N/A  
Groupe d'emballage: N/A  
Substance dangereuse (RQ): Aucunes données disponibles.  
Toxique - Danger d'Inhalation: Aucunes données disponibles.  
Polluant marin: Aucunes données disponibles.  
Note/Disposition spéciale: Aucunes données disponibles.

---

## SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

---

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
0001119-40-0	Glutarate de diméthyle	10% - 30%	DSL,TSCA,Canada_ON_VOC,Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level,CAN_VOC - Canada_VOC
0000106-65-0	Succinate de diméthyle	3% - 7%	DSL,TSCA,Canada_ON_VOC,Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level,CAN_VOC - Canada_VOC
0000078-40-0	Phosphate de triéthyle	3% - 7%	Canada_NPRI,DSL,Canada_NPRI_Part1A,TSCA,Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level,CAN_VOC - Canada_VOC
0000627-93-0	Adipate de diméthyle	1% - 5%	DSL,TSCA,Canada_ON_VOC,Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level,CAN_VOC - Canada_VOC

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants qui pourraient présenter des valeurs réglementaires CAN\_VOC - Canada\_VOC, Canada\_NPRI, Canada\_NPRI\_Part1A, Canada\_ON\_JSL - Canada\_ON\_Jurisdiction, Canada\_ON\_VOC, DSL, IARC Carcinogen, TSCA, s'ils sont présents à moins de 1%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

---

## SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

---

### Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux Américains); TMD - Transport des marchandises dangereuses; CAS- Chemical Abstract Service (Service d'abstrait chimiques); Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages) LIS- Liste Intérieure des substances; CE- Concentration Equivalente; EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA-

Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à-l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail); CL- Concentration Létale; LDosage Létale; NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail; OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées) ;SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ARI- Appareil Respiratoire Isolant; STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); CEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement) TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil) ;TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TVP - Temps Valeur Pondérée; US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États- Unis); SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

#### **Version 1.0:**

Date de Révision: fev 16, 2018

Première édition

---

### **DÉSISTEMENT**

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.